

« L'INTÉGRATION DE LA SST DANS LES PROJETS DE CONSTRUCTION – LA BOÎTE À OUTILS POUR LES ATELIERS D'ENTRETIEN MÉCANIQUE »

Lisane Picard, ing.

Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur «affaires municipales»

L'APSAM a voulu créer, avec la boîte à outils, une unique référence en matière de santé-sécurité du travail dans les ateliers d'entretien mécanique, où les intervenants en SST ainsi que les concepteurs puissent trouver, via un document électronique, l'information dont ils ont besoin.

Les infrastructures vieillissantes et parfois désuètes des municipalités forcent ces dernières à aménager ou construire de nouveaux bâtiments tels que les ateliers d'entretien mécanique. Il faut saisir cette rare occasion pour intégrer les éléments de santé-sécurité. Parce qu'une simple omission peut avoir des répercussions importantes sur les activités quotidiennes des travailleurs, il serait regrettable après un si grand investissement de ne pas prendre en compte ces éléments.

Nous avons débuté avec le *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* qui est la pierre d'assise de nos interventions. Nous en avons extrait tous les articles susceptibles de toucher l'aménagement d'un atelier ainsi que les activités typiques qui s'y déroulent. Nous les avons regroupés par catégorie (aménagement, équipements et outils, travaux et opérations spécifiques, etc.) et nous avons résumé l'essentiel de ces articles. Ainsi, en un coup d'œil, on connaît la réglementation sur un sujet et les articles s'y rapportant.

Ensuite, pour la majorité des sujets traités dans la boîte à outils, nous avons fait un lien hypertexte menant à un thème sur notre site internet. Par exemple, le décapage au jet d'abrasif (*sand blast*) est un thème de notre site. On y retrouve, entre autres, notre fiche technique sur le sujet ainsi que d'autres documents électroniques produits par des organismes reconnus. Donc, en plus de connaître la réglementation rapidement, l'intervenant ou le concepteur peut s'informer plus profondément sur un sujet.

De plus, nous avons fait des liens hypertextes avec les autres lois et règlements que nous jugeons essentiels d'intégrer dans ce répertoire électronique : le *Règle-*

ment sur les établissements industriels et commerciaux découlant de la LSST, la *Loi sur la qualité de l'environnement*, la *Loi sur le bâtiment* (incluant le *Code de construction* et le *Code de sécurité*), le *Règlement sur les matières dangereuses*, le *Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins...*

L'outil convient aussi bien aux gestionnaires, aux travailleurs, aux coordonnateurs SST ainsi qu'aux concepteurs. La beauté de la chose avec un tel document, c'est que sa mise à jour ainsi que son amélioration se font rapidement. Nous ne sommes pas tenus d'attendre l'écoulement des stocks, ni de jeter des caisses de documents périmés parce que la réglementation a changé.

En somme, on trouve à l'intérieur de quelques pages et d'un simple clic le minimum des éléments de santé et sécurité prescrits par la réglementation à intégrer dans les projets d'aménagement et de construction.

www.apsam.com